



Règlement

Prix Mémoires Etudiants FFBaD 2024

PRÉAMBULE

La Fédération Française de Badminton organise un concours de mémoires d'étudiants d'universités françaises. Les travaux présentés doivent intéresser le monde du badminton.

PUBLIC

Le concours prime des études dans trois catégories :

- Les mémoires de diplôme à Bac +4 ;
- Les mémoires de diplôme à Bac +5 ;
- Les thèses de 3ème cycle.

INSCRIPTION

L'inscription au concours doit être effectuée en deux temps :

- En remplissant le formulaire d'intention de participation le plus tôt possible mais **avant le 31 mai de l'année du concours**. Ce formulaire constitue un prérequis obligatoire à l'inscription. Il est disponible sur le site internet de la Fédération.
- Au début du mois de juin, les candidatures sont examinées par le jury du concours, qui décide de valider ou non les candidatures. Les candidats en sont informés avant le 30 juin.

Le concours 2024 concerne des **travaux validés** par les universités ou les grandes écoles **en 2022, 2023 et 2024**, pour les **thèses jusqu'en 2020 inclus**. Cette date doit être mentionnée sur la couverture du document remis.

Cas particuliers :

- *Une candidature peut être effectuée par plusieurs étudiants, le prix récompense alors le groupement d'étudiants.*
- *Un mémoire présenté une année ne peut pas être représenté ultérieurement.*
- *Les cadres techniques de la DTN, les salariés de la FFBaD et les stagiaires ayant réalisé un mémoire encadré par un membre de la FFBaD ne peuvent pas participer au concours.*

DÉPOT DES TRAVAUX

Une fois l'inscription validée, les mémoires doivent être **envoyés avant le 15 juillet par voie électronique** en version PDF à l'adresse suivante : prix.memoires@ffbad.org. Ils doivent être remis selon la forme demandée par leur université.

Un document peut être rédigé en anglais. Dans ce cas, une synthèse, rédigée en français, doit l'accompagner.

Une attestation de l'université mentionnera que ce mémoire a permis de valider le diplôme dans lequel souhaite concourir le candidat.

CRITÈRES DE VALORISATION

Dans chaque catégorie, les travaux seront classés en fonction de l'intérêt qu'ils apportent à la FFBaD en termes de connaissances, d'analyse permettant d'orienter de futurs choix et de réinvestissements possibles pour améliorer les performances des athlètes, des entraîneurs, du fonctionnement fédéral ou permettant de développer des axes de la politique fédérale.

La note universitaire obtenue pour le travail présenté sera prise en compte dans les critères d'évaluation.

DÉLIBÉRATION

La délibération aura lieu entre le mois de septembre et le mois d'octobre afin de désigner les lauréats. La remise des prix se fera lors des Internationaux de France de Badminton fin octobre ou lors de tout autre événement national ou international.

COMPOSITION DU JURY

Le jury est composé de membres permanents et de membres invités au regard des trois catégories primées et le nombre de jurés dépend du nombre de dossiers reçus. Le jury est composé de personnalités ayant une forte connaissance du badminton et du sport en général.

Le jury est présidé par le Président de la FFBaD ou l'un de ses représentants.

Les jurés ne perçoivent pas de rémunération ou d'indemnités pour cette mission.

LES PRIX

Chaque candidat du prix mémoire étudiant dont l'intention de participation sera retenue sera invité lors des Internationaux de France de Badminton fin octobre à Paris. Selon le nombre de dossiers dans chaque catégorie, la récompense financière sera différente et sera distribuée de la façon suivante :

Pour les mémoires de diplôme Bac+4 :

- 1er : 500€ ;
- 2nd : 250€, si le concours a mis plus de trois étudiants en compétition ;
- 3ème : 150€, si le concours a placé plus de cinq étudiants en compétition.

Pour les mémoires de diplôme Bac+5 :

- 1er : 800€ ;
- 2nd : 500€, si le concours a mis plus de trois étudiants en compétition ;
- 3ème : 250€, si le concours a placé plus de cinq étudiants en compétition.

Pour les thèses de 3ème cycle :

- 1er : 1100€ ;
- 2nd : 750€.

UTILISATION DES ÉCRITS

En participant au concours, le candidat autorise la FFBaD à utiliser ses écrits en le citant. L'étudiant pourra être invité à participer à des actions de formation ou des communications sur son travail.

COORDINATION DU CONCOURS

Pour tout complément d'information, la coordination générale du concours est assurée pour 2023-2024 par Marion BISCHOFF, chargée de projet - prix.memoires@ffbad.org